

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
VOUGY  
DU 31 JANVIER 2007

**1 - Construction école maternelle et locaux associatifs**

Avenants de travaux :

- Suite à des demandes formulées par la commune, l'architecte ou le bureau de contrôle, des travaux supplémentaires ont été demandés ou des travaux ont été annulés, les avenants suivants ont été acceptés :

Lot n° 01 - Terrassement-VRD - Entreprise SMTP : 4 148.00 € HT en plus value

Lot n° 08 - Cloison-Isolation - Entreprise IPM - 344.69 € HT en plus value

Lot 10 - Electricité - Entreprise RCE - 9 635.32 € HT en plus value

Consultation lot peinture

Suite au dépôt de bilan de l'entreprise titulaire du marché, une consultation a été lancée, la commission d'appel d'offres a retenu l'offre de l'entreprise BACOUCHE, pour un montant HT de 29 278 € HT

Nettoyage des locaux

L'entreprise MARNAZ NET qui a proposé la meilleure offre a été retenue ;

**2 - Approbation modification n° 6 du PLU**

La modification n° 6 du PLU, concernant un point du règlement, est approuvée - le dossier est consultable au secrétariat de la Mairie

**3 - Office Culture Animation de Bonneville**

La convention définissant les objectifs que s'engage à respecter l'O.C.A. ainsi que l'aide financière de la commune est acceptée.

**4 - Travaux forêt communale 2007**

Le devis définissant les projets de travaux à effectuer en 2007, dans la forêt communale est adopté.

**5 - Réfection bennes du camion**

Les bennes du camion seront refaites grâce à des travaux de sablage et de peinture.

**6 - Personnel Communal**

Un poste d'Agent des Services Techniques et créé afin de titulariser un agent stagiaire au 1<sup>er</sup> janvier 2007

**7 - Questions diverses**

Le Conseil municipal est informé des réunions qui se sont tenues dernièrement, tant sur le plan communal qu'intercommunal

Vu pour être affiché le 7 février 2007  
conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des  
Collectivités Territoriales.

Le Maire,